

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION SCIC VAL FLEURI
FUTURS ASSOCIES**

Je soussigné (*Nom, prénom, date et lieu de naissance*) :

Demeurant :

Etat civil (1) :

Célibataire

Veuf - Veuve

Pacsé(e) le
de

à (M. ou Mme).....

sans contrat (2) sous contrat (2)

Marié(e) le à M. ou Mme (nom état civil, prénom)
pas la qualité de coopérateur, sous le régime :

qui n'aura

.....(*inscrire un seul des régimes sous lequel vous êtes marié(e) : « légal
(sans contrat préalable = communauté réduite aux acquêts » ou « séparation de bien » ou « communauté universelle »
ou « participation aux acquêts »*)

Divorcé(e)

Profession (1)

Exerçant la profession de

Sans exercice professionnel

Connaissance prise des statuts et plus spécifiquement des articles portant sur la finalité et l'objet social ainsi que l'organisation du sociétariat par catégories et collègues pour l'engagement de souscription et l'exercice des droits de vote en assemblée de la société transformée en Scic le 1^{er} juillet 2019, ci-après désignée :

VAL FLEURI

Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic)

à responsabilité limitée et à capital variable

Siège social : LAVIGNEY, 70120 COMBEAUFONTAINE

RCS VESOUL (70) n° 342 550 985

Souscrits à (en lettres et en chiffres) parts sociales de cent (100)
euros de nominal chacune de la société ci-dessus désignée.

Les parts sont intégralement libérées à la souscription, soit un versement par chèque ce jour d'un montant total de (en lettres et chiffres et en euros) :

Reconnais qu'il m'a été remis un exemplaire sur papier libre du présent bulletin de souscription et reconnais que la présente souscription est soumise à agrément de la gérance.

Déclare vouloir être convoqué à toute assemblée et recevoir toute information par messagerie électronique à l'adresse suivante : @

Fait à LAVIGNEY, le juillet 2019, En deux originaux

Signature du souscripteur (3)

Signature du Gérant et Cachet de la société

(1) Mettre une croix dans la case correspondante ; 1 seul choix possible

(2) Rayer la mention inutile et compléter du type de contrat de PACS

(3) La signature doit être précédée de la mention manuscrite « Bon pour souscription de (lettres et chiffres) parts sociales de cent euros de nominal chacune, soit un total de (lettre et chiffres)